

Flex'Hop, le transport à la demande s'étend encore

Les vingt minibus Flex'Hop qui assurent le service de transport à la demande de l'Eurométropole véhiculent jusqu'à 600 voyageurs par jour. Ils disposent de 270 arrêts, dont 66 nouveaux mis en place depuis juin. Les moins de 18 ans pourront utiliser Flex'Hop gratuitement à partir du 1^{er} septembre.

Le service de transport à la demande de l'Eurométropole appelé Flex'Hop utilise les arrêts de bus existants, mais ça ne suffit plus. C'est pourquoi la CTS, qui pilote le dispositif pour le compte de la collectivité, a mis en service 66 nouveaux arrêts le 21 juin dernier. Ce service de transport en commun adapté et pratiquement sur mesure a été mis en place dans une phase expérimentale en automne 2019. Puis, en mars dernier, il a été étendu aux 25 communes de la seconde couronne de l'agglomération. Il s'adresse donc aux 108 000 personnes qui habitent



Les élus devant l'un des 66 nouveaux arrêts Flex'Hop, ici à Geispolsheim. Photo DNA/Thomas TOUSSAINT

dans ces 200 km² et qui souhaitent effectuer des parcours qui ne sont pas couverts par des lignes de bus ou de tram.

« Les derniers chiffres sont tellement satisfaisants que nous avons décidé d'étendre le service avec 66 arrêts supplémentaires », se félicite la présidente de l'Eurométropole, Pia

Imbs, dont la commune, Holzheim, faisait partie des localités expérimentales en 2019. L'élu polsheim ce jeudi matin, village

dont le maire Jean-Michel Schaeffer a d'ailleurs relevé que le service est localement victime de son succès : il y est parfois compliqué de réserver un véhicule à certains horaires donnés.

15 000 personnes inscrites

De fait, Flex'Hop représente actuellement 15 000 personnes inscrites et 600 voyageurs par jour sur 25 communes. 50 000 voyages ont été effectués depuis mars. Le service a un coût, environ 3 millions d'euros de fonctionnement par an, qui couvre notamment l'usage du programme de gestion et de calcul des itinéraires combinés, ainsi que la circulation des 20 minibus électriques Mercedes et la rémunération des chauffeurs - dans le cadre de contrats de sous-traitance avec les transporteurs Antony et Striebig.

Du côté de la CTS, on indique qu'il est trop tôt pour donner des ratios recettes/dépenses car le Covid a perturbé le service. Mais l'opérateur relève que le service est largement moins

cher que s'il devait être remplacé par des lignes de bus supplémentaires.

Selon le vice-président aux mobilités de l'Eurométropole, Alain Jund, ce sont les prochains mois, en sortie de crise sanitaire, qui vont permettre de mesurer la réalité de l'utilisation de ce service. Il s'agit, dit-il, d'une individualisation du transport collectif et ce transport, de commune à commune, en dehors des radiales structurantes, doit aussi permettre « de faire territoire ».

Un autre paramètre va entrer en ligne de compte à la rentrée. Flex'Hop fonctionne avec les billets et abonnements classiques de la CTS. Il intégrera donc la petite révolution qui s'annonce au 1^{er} septembre, celle de la gratuité des transports en commun pour les moins de 18 ans. Ceux-ci pourront utiliser le service à titre gratuit.

OLIVIER CLAUDON

Flex'Hop, sur l'appli ou le site internet de la CTS. Par téléphone au 0 800 200 120